

Pays de
**Bièvre
Liers**

Communauté
de communes

n°32
Mai 2009

Bièvre-Liers Info

***D**agnostic territorial :
plus de mobilité
et de lien social*

*d*ossier **Budget**

**Soutenir
la dynamique
économique
et territoriale**



Sommaire

Actualité



Centre technique
Salon de l'immobilier
Démarche qualité CCI

p 3



Dossier



Budget

Soutenir la dynamique
économique et territoriale

p 4



Le point sur...



Famille
Environnement
Aménagements
Brèves

p 8



Culture



Foisonnement culturel
en Pays de Bièvre-Liers

p 12



act

Le Pays de Bièvre-Liers a son centre technique

C'est fait ! Depuis juin 2008, le Pays de Bièvre-Liers a son centre technique. Et pas n'importe lequel puisque sa construction s'inscrit dans la droite ligne de la démarche de développement durable entreprise par la communauté de communes.



E au chaude solaire, récupération des eaux pluviales, installation d'une station de gaz naturel pour les véhicules... pour un coût global du bâtiment maîtrisé et en cohérence avec l'esprit du service public. Un point souligné par le Sous-Préfet présent lors de l'inauguration du centre le 26 mars dernier aux côtés des élus et du personnel du Pays de Bièvre-Liers. Installé dans la zone d'activités des Meunières II, le nouveau bâtiment regroupe les services techniques de la communauté de communes, ceux de la collecte des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement. *"Ce bâtiment est le symbole du choix du mode de gestion en régie directe que nous avons fait. Il permet aujourd'hui d'offrir à nos concitoyens un service de qualité à un prix les plus bas de l'Isère, que ce soit pour l'eau ou pour les ordures ménagères"* a déclaré, dans son discours inaugural, Jean-Pierre Barbier, président de la communauté, rappelant que le centre technique est aussi l'expression concrète d'une promesse faite au personnel : *"réunir quatre sites en un améiore sensiblement les conditions de travail des équipes, tout en optimisant les moyens et en mutualisant les coûts"*.

Première édition du salon de l'immobilier dans le Pays de Bièvre-Liers

600 personnes se sont rendues au premier salon de l'immobilier organisé par le Pays de Bièvre-Liers, en partenariat avec la FNAIM et Duos Evénements, du 20 au 22 mars.

Durant trois jours, 28 exposants ont accueilli des visiteurs ayant, pour certains, déjà en tête un projet de construction ou de rénovation. La qualité des stands, établis temporairement dans les 1 200 m² de la salle multisports à la Côte-Saint-André, ainsi que la pertinence des conférences proposées ont manifestement conquis exposants, public et élus locaux. Jean-Pierre Barbier, président du Pays de Bièvre-Liers et Jean-Marc Torrollion, président de la FNAIM Isère, se sont déclarés satisfaits d'avoir pu mener à bien cette opération dont l'objectif est le soutien à l'immobilier en cette période de crise.



10 commerçants, 191 points d'observation et 1 diplôme

Marchandisage, management, relation clientèle, actions commerciales... Les dix commerçants du Pays de Bièvre-Liers qui ont participé à la démarche qualité mise en place par la CCI Nord Isère en partenariat avec L'Economie côtoise ont tout passé en revue durant 18 mois.

Soit au total, 191 points d'observation soumis au regard critique des conseillers qualité de la CCI pour un diplôme remis en mains propres le 5 mars dernier dans la salle du conseil du Pays de Bièvre-Liers. Si le diplôme remis atteste d'un haut niveau de qualité de service, il engage aussi ses récipiendaires. Comme il est inscrit sur la charte qualité, à : réserver à leurs visiteurs un accueil privilégié, écouter leurs besoins, apporter des conseils personnalisés, proposer une ambiance

chaleureuse, offrir des prestations de qualité respectant le contexte réglementaire, recueillir suggestions et réclamations et améliorer sans cesse leurs services. Une initiative courageuse saluée par Daniel Paraire, président de la CCI Nord Isère, René Vial, président de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord Isère et Jean-Pierre Barbier, président du Pays de Bièvre-Liers. Exceptionnelle sur le territoire de l'Isère puisque seules quatre opérations identiques ont été menées en Nord Isère, cette démarche prouve, s'il en était besoin, le dynamisme économique du territoire.



LES COMMERÇANTS DIPLÔMÉS

- Albanet Boutique
- Christel'Shop
- Electro-vision Glandut
- In décor
- Marthe Photographe
- Meubles Serre
- New baby
- Pâtisserie-chocolaterie Jovenal
- Studio Martin
- Yannemma Sports

édito



La gestion maîtrisée des budgets que nous menons depuis ces dernières années nous permet aujourd'hui, en ces périodes difficiles, de continuer à investir sur le territoire de Bièvre-Liers. Soutenir le tissu économique et apporter à nos concitoyens des services et des équipements de qualité sont les deux axes prioritaires de ce budget 2009.

Notre premier choix a été de se placer aux côtés des acteurs économiques déjà présents sur le territoire. Ainsi, un important programme de travaux notamment dans le BTP et un FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) dont la vocation est de soutenir le commerce et l'artisanat du territoire ont été lancés. Nous nous devons également de construire l'avenir. C'est pourquoi, plus de 6 millions d'euros seront investis dans la zone d'activité Rival Olagnières en vue d'accueillir de nouvelles entreprises porteuses de développement.

Si l'activité économique reste, dans le contexte actuel, notre priorité, la qualité de vie sur le territoire n'en demeure pas moins un axe fort de notre politique communautaire.

Pour cela, nous continuerons à nous doter d'équipements structurants. Ces investissements devront répondre aux impératifs de cohérence territoriale et de mutualisation des coûts. Ainsi, la nouvelle station d'épuration au Rival sera conçue en partenariat avec les territoires voisins. Les déchèteries communautaires et bien sûr, la nouvelle qui sera construite en Bièvre ne seront pas destinées aux habitants d'une commune mais à l'ensemble des habitants de Bièvre-Liers. Dans cet esprit, une étude sur les équipements sportifs a été lancée sur le territoire. Elle permettra notamment de connaître le taux d'occupation des équipements avant d'en créer de nouveaux. Enfin, la culture qui participe à la réussite éducative de nos enfants et donc à notre avenir devra également être au centre de nos préoccupations.

Jean-Pierre Barbier

Président de la Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers

dossier

C

Voté le 2 mars dernier, le budget 2009 de la communauté de communes de Bièvre-Liers, a pour ambition de soutenir le tissu économique dans le contexte de crise actuel et de mener des projets structurants.

Passage en revue d'un mandat qui promet d'être dense.



BUDGET 2009

Soutenir la dynamique économique et territoriale

24 250 000 euros de crédits votés tous budgets confondus. Une somme conséquente pour 2009 qui assurera le financement de différentes actions pour améliorer la qualité de vie des habitants.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Extension de la zone du Rival

La fin du mandat précédent a été marquée par un rythme soutenu d'investissements concrétisés par la mise en service d'équipements tels que le centre aquatique Aqualib', la salle multisports, le centre technique communautaire. La communauté de communes entend bien poursuivre les investissements, qui, dans le cadre de ce mandat, porteront sur trois domaines clés, à savoir, le développement économique, l'aménagement du territoire et l'environnement. En matière de développement économique, le Pays de Bièvre-Liers est dans la droite ligne des annonces faites en 2007. La zone du Rival-Olagnières sera étendue afin d'accueillir de nouvelles activités économiques. L'ensemble de l'opération a été confié à la société d'économie mixte locale "Territoires 38" spécialisée dans l'aménagement de zones d'activités et dans la construction d'équipements publics depuis 50 ans. Les études indispensables à la réussite d'un tel projet sont sur le point d'aboutir pour proposer une réponse adaptée aux besoins des entreprises porteuses de développement économique. Les premiers travaux de voirie et d'installation des réseaux devraient démarrer dans la partie ouest de la zone dès cet été. Au total, c'est un budget de 6 millions d'euros environ qui sera consacré dans les dix années à venir pour cette opération d'envergure.

Dynamiser le développement du commerce

La communauté de communes s'est engagée dans la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation en milieu rural (OCMMR). En d'autres termes, une action visant à dynamiser le développement du commerce et des activités artisanales et de services sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif soutenu par l'Etat et les collectivités locales s'inscrit dans le cadre du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). Première étape : établir un diagnostic des enjeux du développement commercial et artisanal local et définir les objectifs prioritaires en vue de déterminer précisément les actions d'accompagnement à mettre en œuvre.



Une concertation est prévue d'ici à la fin de l'année avec les différents intervenants locaux du développement économique que sont les chambres consulaires, les unions commerciales, les associations de professionnels mais aussi les communes... Parallèlement, la communauté de communes a décidé de soutenir financièrement "l'économie côtoise" et "l'union commerciale et artisanale des trois Bressieux" pour aider à la mise en œuvre de leurs programmes d'animations et de promotions commerciales pour l'année 2009.

AMÉNAGEMENT

Médiathèque, gymnase et Pôle emploi



Côté aménagement, au regard du nombre de projets en cours, la physionomie du territoire ne tardera pas à changer. Ainsi, le Pays de Bièvre-Liers a engagé des frais d'études pour la création de deux médiathèques, têtes de réseau sur le territoire. La première se situerait à la Côte-Saint-André dans la propriété de Chastenet. Outre le grand public, ses locaux accueilleraient l'office de tourisme et les bureaux du festival Berlioz. La seconde médiathèque serait celle de Saint-Siméon-de-Bressieux, déjà existante, qui ferait l'objet d'une requalification et d'une extension. A cela s'ajouteraient la réalisation d'un projet structurant autour des installations de Faramans, la réhabilitation du gymnase de Saint-Siméon-de-Bressieux dont les études permettront de commencer les travaux dès 2010, la construction des bureaux du Pôle emploi en lieu et place de l'actuel centre de secours. Enfin, une réflexion est en cours avec les services du département pour la construction d'un accueil de jour pour personnes handicapées (APAJH).





ENVIRONNEMENT

Une nouvelle station d'épuration au Rival

Préoccupation des élus, l'environnement n'est pas en reste. Ainsi, la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers s'est associée à quatre communes hors de son territoire (Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint-Geoirs, Bressieux et Saint-Pierre-de-Bressieux) pour former un syndicat (nommé syndicat mixte pour la station d'épuration en Centre-Bièvre) chargé de recons-

truire une nouvelle station d'épuration. Située au Rival, elle remplacera la station existante devenue obsolète. Le syndicat est, quant à lui, installé dans les locaux de la communauté de communes. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Alp'études, un bureau d'études choisi en décembre 2008. La phase avant-projet est désormais achevée et a été validée par le comité syndical du 1^{er} avril 2009. Les ébauches de dimensionnement affichent une capacité de station pour 14 600 habitants pour un coût estimatif des travaux de 3 856 000 € HT. Selon le planning arrêté à ce jour, la station devrait être mise en service en juin 2011.

Une déchèterie pour la plaine de Bièvre

D'ici à 2011, une nouvelle déchèterie pour la plaine de Bièvre verra le jour. Son implantation reste à déterminer en fonction des communes rattachées à ce site et des kilomètres à parcourir pour y accéder. Une chose est sûre : les usagers ne feront plus la queue pour aller déposer encombrants et autres déchets !

5,3 km de conduites

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les trois chantiers qui sont sur le point de démarrer sur les communes de Saint-Siméon-de-Bressieux, Balbins et Commelle vont permettre la réhabilitation de 5,3 km de conduites et la reprise de 76 branchements particuliers. Rendus nécessaires en raison des nombreuses casses qui se produisent privant régulièrement les usagers d'eau et dégradant la voirie, les travaux devraient au moins durer jusqu'à la fin du mois de juillet.





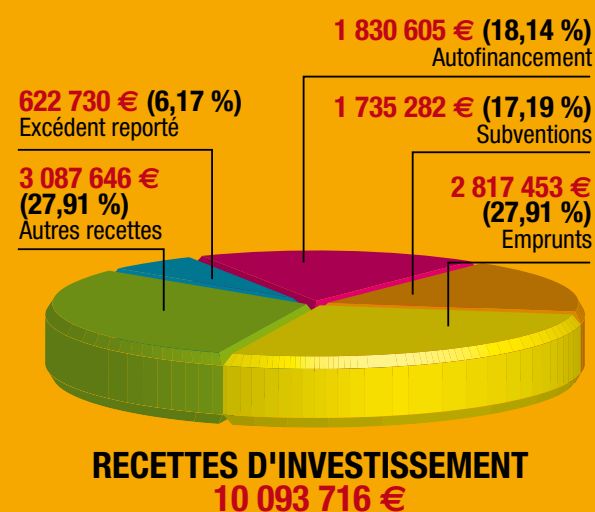
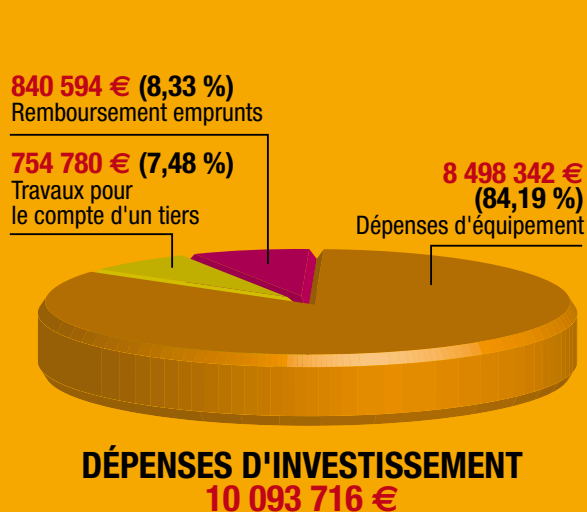
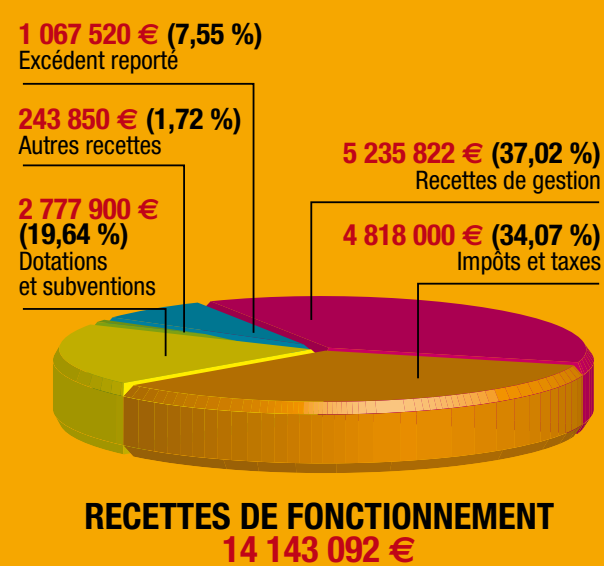
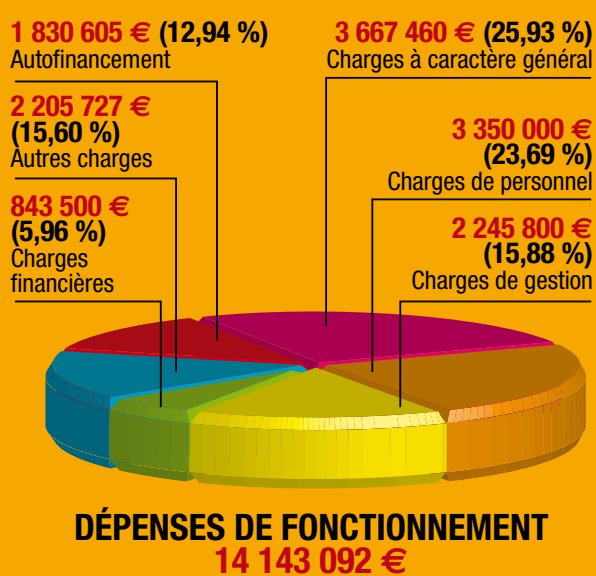
QUI PRÉLÈVE QUOI ?

La communauté de communes n'a qu'une ressource fiscale : la taxe professionnelle. Soit en 2009 : 3 438 000 €, dont elle reverse une partie aux communes sous forme de dotation de compensation, soit 1 450 000 €. A titre d'exemple, le fonctionnement d'un service communautaire, comme le centre aquatique Aqualib', est assuré par la taxe professionnelle sans faire appel aux autres impôts locaux perçus par la commune. Le financement du service communautaire de collecte et d'élimination de déchets est assuré, lui, par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'augmentation à 9,95 % du taux voté permettra d'accompagner la hausse du coût du traitement des ordures.



Recettes et dépenses

La taxe professionnelle reste l'unique ressource fiscale de la communauté de communes et procurera en 2009 une recette de 3 438 000 € contre 3 210 000 € en 2008 grâce à une augmentation des bases de 7,10 %. Son taux de 14,28 % étant inchangé depuis plusieurs années, c'est donc le nombre d'entreprises installées sur le territoire et redevables de la taxe professionnelle qui a augmenté. Inscrite dans la colonne "recettes" du budget de la communauté, la dotation globale de fonctionnement, concours de l'Etat, récompense l'action de la communauté de communes. Son montant de 953 000 € est en hausse de 8,17 % en 2009 comparativement à 2008 (881 000 €). Côté dépenses, elles se montent à 24 150 000. 14 150 000 € seront essentiellement consacrés au fonctionnement de la communauté de communes. Le solde, soit 10 100 000 €, servira au financement des investissements.



Le budget du Pays de Bièvre-Liers

Les 24 250 000 d'euros de crédits votés par la communauté de communes se répartissent en cinq budgets distincts correspondant aux différentes compétences de l'intercommunalité : un "général", les quatre autres "spécifiques" : actions économiques, service de l'eau, assainissement collectif, assainissement non collectif. Le budget général a pour vocation de financer tout ce qui ne relève pas d'un budget spécifique.

A noter : le budget du centre régional d'abattage n'ayant plus lieu d'être en raison de l'arrêt d'activité de ce dernier, ses résultats ont été reportés au budget général.

f famille

Diagnostic territorial : plus de mobilité et de lien social



Les habitants actuels de la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers sont-ils les mêmes qu'en 2002, quels sont leurs besoins, leurs attentes ? Ce sont ces questions qui ont poussé l'intercommunalité à reconduire, de septembre 2008 à février 2009, une étude déjà menée il y a sept ans. Objectifs : mieux connaître la population, en termes de profil mais aussi de besoins vis-à-vis du territoire, afin de mieux orienter les actions à venir. Explications avec Bruno Lequay,

maire de Bossieu et vice-président chargé du développement social de la communauté de communes.

Bièvres-Liers Infos : Pourquoi faire réaliser un nouveau diagnostic ?

Bruno Lequay : Parce qu'en l'espace de sept ans, le territoire étudié a beaucoup évolué, tant sur le plan démographique que sociologique et économique. Il nous fallait donc réactualiser un certain nombre de données afin d'imaginer, en fonction des besoins décelés sur le terrain, des actions appropriées à une population donnée".

BLI : Quels sont les grands enseignements de cette étude ?

BL : En matière de petite enfance et d'une manière générale, l'offre existante répond principalement aux besoins de la population. Plusieurs éléments interrogent néanmoins les élus, notamment en ce qui concerne le mode de garde choisi par les

parents pour leurs enfants qui n'est pas réellement l'expression d'un choix mais plus d'une contrainte, les mères s'arrêtant, par exemple, de travailler pour garder leurs enfants, ce pour des raisons économiques ou d'accessibilité à d'autres modes de garde. Nous avons également constaté le nombre important d'assistantes maternelles agréées sur le territoire, de l'ordre de 180. C'est une bonne chose. Cependant, l'enquête menée

fait ressortir que toutes les assistantes ne gardent pas forcément le nombre d'enfants qu'elles pourraient garder au regard de leur agrément. Sans doute avons-nous atteint un pic dans ce mode de garde qui a crû pendant plusieurs années, avant une possible décroissance. En ce qui concerne les modes de garde collectifs, le service proposé par la communauté de communes est plutôt bien apprécié même si une plus grande souplesse dans le mode d'accueil est demandée. Par ailleurs, une meilleure répartition géographique des capacités d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans est sans doute à rechercher. Les tables rondes organisées notamment avec les familles ont été intéressantes en cela et parce qu'elles ont permis à certains parents de s'exprimer et de se dire prêts à s'impliquer dans le développement d'un mode de garde qu'ils pourraient eux-mêmes assurer selon un fonctionnement à définir.

BLI : Et l'enquête auprès des jeunes de 12 à 18 ans ?

BL : Indubitablement, il y a un écart fort entre la représentation que se font les élus de la jeunesse

LE PAYS DE BIÈVRE-LIERS EN 2009

21 258 habitants. Un chiffre en augmentation de 14 % sur 10 ans et de 21 % sur 20 ans. Cette croissance a été plus forte pour les communes rurales (+17 % entre 1999 et 2009), favorisées par les politiques d'urbanisation. 4 070 habitants ont moins de 15 ans, soit 20 % de la population totale. Les enfants de moins de 6 ans ont vu leur nombre augmenter de 5% en 2 ans.



et ce qu'elle est et vit réellement. Si les jeunes interrogés se montrent satisfaits des activités qui leur sont proposées sur le territoire, ils sont surtout demandeurs d'une plus grande mobilité, aussi bien entre les communes qu'à l'extérieur de l'intercommunalité. S'ils sont bien à la campagne, ils sont en manque d'une plus grande urbanité. Autre point d'attention, les situations à risques que connaissent les jeunes dans leur parcours vers le statut d'adulte, tant sur le plan de la santé, que sur le plan scolaire, et sur un plan social plus large. En ce sens, un travail avec les familles est à engager.

BLI : Et du côté des familles ?

BL : A l'instar de la jeunesse, la question des moyens de transport reste une demande forte. Les familles nouvellement implantées, pourtant très désireuses de s'intégrer, sont en manque de lien social. Elles ne revendiquent pas nécessairement plus de services. Le même besoin s'exprime pour les familles présentes sur le territoire depuis des générations. L'une des questions soulevées régulièrement porte sur les inégalités de qualité et de prix entre les différents services proposés sur le territoire.

BLI : Quelles actions envisage de mettre en œuvre la communauté de communes dans ce contexte ?

BL : Je pense qu'il y a de quoi faire pour au moins deux mandats ! Plus sérieusement et quand bien même la communauté de communes n'a pas encore décidé des actions à mettre en place, les enjeux principaux résident dans le développement et la coordination des actions en matière d'éducation et des soutiens à l'autonomie des jeunes en

appui sur l'implication à rechercher des familles. Sur ce plan, certaines initiatives existantes sont à prendre en compte comme les micro-crèches ou les parents se disant prêts à garder des enfants. Sans doute faut-il aussi se poser la question d'investir dans des structures d'accueil collectif et d'éducation diversifiées, de taille plus ou moins importante, mieux réparties sur l'ensemble du territoire. Concernant la jeunesse, il faut probablement élargir le dispositif "accueil jeunes" qui fonctionne aujourd'hui sur La Côte-Saint-André, Gillonnay et Saint-Hilaire de La Côte. Il consiste à proposer aux collégiens et lycéens un temps d'animation en fin d'après-midi, les mercredis et les samedis. Ce peut-être l'organisation d'une soirée, la mise en place d'un atelier de création ou encore la préparation d'une sortie. La ludothèque itinérante, en service depuis le 21 avril sur 14 communes, est une action très concrète en faveur du développement social du territoire. C'est typiquement ce genre de dispositifs qu'il nous faudra mettre en œuvre. Côté famille, il y a des choses à faire en matière de covoiturage. Pourquoi, par exemple, ne pas imaginer un système de réservation sur le site Internet de la communauté de communes. Les questions sur les formations et l'apprentissage préoccupent aussi beaucoup les parents. Sans doute faut-il ainsi travailler à la mise en place d'un dispositif d'information en direction des jeunes et des parents. Parmi tous ces points, certains seront à développer en lien avec le territoire de Bièvre-Valloire qui regroupe aujourd'hui quatre communautés de communes aux caractéristiques démographiques, sociologiques et économiques assez proches.

UNE ÉTUDE, PLUSIEURS ENQUÊTES

Le diagnostic social réalisé de septembre 2008 à février 2009 a été conduit par un cabinet extérieur et par des étudiants de l'université Lyon II engagés dans un master d'aménagement et de développement rural. Le diagnostic a consisté en la passation de plusieurs questionnaires auprès d'élus, de familles (377 ménages ont répondu) et d'une population de jeunes âgés de 12 à 18 ans (plus de 600 réponses). Ces études ont été complétées par l'organisation de tables-rondes territoriales associant parents, élus et responsables associatifs.

Le centre de loisirs dans les starting-blocks

C'est le 6 juillet prochain que le centre de loisirs intercommunal Galabourdine ouvrira ses portes aux 6-17 ans, pour la journée ou la demi-journée. La communauté de communes organise également des séjours pour les enfants de 7 à 17 ans. **Renseignements et inscriptions auprès de Marie Annick au 04 74 20 34 77.**

BON À SAVOIR

Le centre sera fermé le 13 juillet et la fin de saison est fixée au 21 août pour laisser place aux préparatifs de la rentrée.

La ludothèque intercommunale a commencé son itinérance !

Et si vous aviez accès gratuitement à une ludothèque itinérante ? Impossible ? Pas avec la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers qui, depuis le 21 avril, propose ce nouveau service, à ses habitants. Différents espaces ont été imaginés pour les joueurs de tous les âges. Trois permanents et trois ponctuels.

LES ESPACES PERMANENTS

- Eveil et manipulation pour les enfants de 0 à 2 ans (composé de tapis d'éveil, d'objets sensoriels...)
- Jeux symboliques pour les enfants à partir de 2-3 ans : "pour faire comme les grands" !
- Jeux de règles pour enfants à partir de 3-4 ans mais aussi pour les adultes : des jeux d'adresse et de stratégie incluant des jeux du monde, coopératifs, anciens, ...

LES ESPACES PONCTUELS

A partir de 4 ans et selon la place disponible et les thèmes proposés, les espaces ponctuels offrent différentes animations, des jeux d'assemblage (kapla, lego,...) aux jeux de mise en scène (petites figurines, le garage, la ferme,...) en passant par les jeux de motricité (toboggan, petites voitures, piscine à balles...).

QU'EST-CE QU'UNE LUDOTHÈQUE ?

C'est un lieu dédié au jeu libre pour tous les publics et tous les âges: entre amis, seul, en famille, ... sans discrimination de culture et d'handicap. Elle fonctionne sur les bases d'une charte de qualité proposée par l'association des ludothèques françaises.



LA LUDOTHÈQUE EN PRATIQUE

Pour qui et comment ?

- Ouvert à tous les habitants du territoire intercommunal
- Gratuit
- Sans inscription (sauf pour les groupes de plus de 8 personnes) avec la liberté d'arriver et de partir quand on le souhaite selon les créneaux proposés.
- Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs de plus de 14 ans pourront venir seuls sous condition d'une autorisation écrite des parents valable pour l'année

Quand ?

Du 21 avril au 17 juillet puis une nouvelle programmation sera proposée à compter du mois de septembre 2009.

Où ?

Dans 14 communes. Toutes les informations sur les communes, les lieux, les dates et les horaires sont disponibles en mairie, dans les bibliothèques ou auprès de **Sandrine Perinelle** au Pays de Bièvre-Liers au 04 74 20 98 31 ou au 06 19 08 68 27 ou encore par mail : sandrine.perinelle@cc-bievre-liers.fr

L'assainissement individuel suivi de près par Sébastien Muffat-Jeandet, technicien du service

Encore peu connu par les habitants de la communauté de communes, Sébastien Muffat-Jeandet officie, depuis janvier dernier, en tant que technicien SPANC... comprenez Service Public d'Assainissement Non Collectif. Sa mission ?

Contrôler les installations neuves ou existantes. Son rôle va cependant bien au-delà de cette nécessité réglementaire : en effet, la communauté a souhaité étendre son intervention à du conseil permanent auprès des usagers aussi bien sur le choix d'un système adapté que sur l'entretien des installations, les problèmes rencontrés (écoulements, odeurs, dysfonctionnements...) ou encore les démarches à effectuer pour obtenir des aides attribuées par l'agence de l'eau. Aussi, n'hésitez pas à contacter Sébastien pour toutes vos questions au 04 74 20 98 37.

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Système de traitement à part entière au même titre qu'une station d'épuration, l'assainissement individuel a été rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, elle-même confirmée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Dans le même temps, le législateur a imposé aux collectivités locales de mettre en place un service spécifique chargé notamment de contrôler ces dispositifs d'assainissement non collectif. D'où la création, par la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, compétente en matière d'assainissement, du service public de l'assainissement non collectif (SPANC).



a aménagement

Le Pays de Bièvre-Liers aux côtés des communes

Pour les communes qui le souhaitent, le Pays de Bièvre-Liers assure une aide technique et administrative en vue de la réalisation de leurs projets d'investissements d'une certaine complexité. Ainsi, le Pays de Bièvre-Liers joue un rôle d'accompagnateur entre les acteurs habituels d'un projet (programmiste, maître d'œuvre, bureau de contrôle, coordonnateur sps, entreprises...) et le maître d'ouvrage (commune), depuis la définition des besoins en amont jusqu'à la livraison du chantier. Etant entendu que les communes restent les décideurs finaux.

Des tribunes au gymnase Genevay

Les associations sportives ont fait part de leur souhait de voir des tribunes installées lors des manifestations accueillant du public au gymnase Genevay. Le matériel correspondant aux attentes des sportifs et répondant aux contraintes techniques et de sécurité a été l'objet d'une concertation le 7 avril dernier, réunissant la commission "affaires sportives et équipements" du Pays de Bièvre-Liers ainsi que les associations concernées. Avant de lancer une consultation pour l'achat du matériel.

Les lingettes dans le réseau : un vrai fléau !

"Attention, débordements d'eaux usées fréquents". C'est peut-être de telles annonces qui fleuriront bientôt sur les panneaux de signalisation tant les réseaux d'égouts sont encombrés. De quoi ? De lingettes ! A laver le sol, essuyer bébé, séparer les couleurs ! Même si ces lingettes sont soi-disant biodégradables et jetables dans les toilettes, il est préférable et fortement recommandé de les jeter à la poubelle.

Elections européennes

Le 7 juin prochain nous sommes tous invités à nous rendre aux urnes pour élire nos représentants au parlement européen. Une date importante à ne pas oublier ! De plus amples informations dans votre mairie.

Défibrillateurs

La communauté de communes vient d'acquérir des défibrillateurs pour équiper ses bâtiments sportifs. En cas d'accident cardiaque, l'appareil permet aux personnes témoins d'intervenir immédiatement, sans formation particulière, d'analyser le rythme cardiaque et de délivrer, si nécessaire, un choc électrique. Les membres des associations utilisatrices de ces bâtiments seront initiés à ce nouveau matériel le 28 mai prochain à 18h30. Le Pays de Bièvre-Liers a également décidé d'apporter un soutien financier aux communes qui souhaitent elles aussi s'équiper.

Sensibilisation au tri

Les vacances de Printemps 2009 au Centre de Loisirs Intercommunal Galabourdine organisé par la Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, ont été l'occasion de sensibiliser les enfants et d'organiser des activités en lien avec l'environnement.

En collaboration avec le SICTOM de la Bièvre, intervenu à deux reprises sur le centre de loisirs, les enfants ont pu appréhender le tri des déchets, les modalités de recyclage et se rendre compte de la valorisation des déchets. Les supports pédagogiques mis à disposition par le SICTOM de la Bièvre ont permis une approche ludique et agréable pour l'ensemble des participants.

Forts de ces connaissances, le Centre de Loisirs Intercommunal intégrera cette démarche également sur les prochaines périodes d'ouverture !



La Dauphinoise suscite l'enthousiasme

2,5 tonnes de poissons... à pêcher !

Carpes, tanches, gardons, brochets, truites, esturgeons et sandres attendent les amateurs de pêche dans les étangs de la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, à savoir Le Marais à Faramans, La Chaume à Nantoin et Le Grand Bois à Bossieu.

La pêche est ouverte jusqu'au 25 octobre sauf pour les carnassiers qui pourront être pêchés jusqu'au 29 novembre. Depuis décembre, 2,5 tonnes de poissons ont été lâchés dans les étangs, de quoi occuper les passionnés munis d'une carte journalière mensuelle ou annuelle. Obligatoire, elle donne accès aux animations telles que le Safari-truites ou les pêches en "no kill" (comprenez que les poissons sont remis, vivants, dans l'eau). Les cartes sont disponibles chez les régisseurs comme l'armurerie Peyron à La Côte-Saint-André, le tabac-presse Douay à Saint-Siméon-de-Bressieux ainsi qu'au café Marion à Faramans. Gratuité pour les centres de loisirs de la communauté de communes en appelant le service des étangs au 04 74 20 84 13.

Prochains lâchers de truites à Faramans et Nantoin le 29 mai.

A NOTER : l'étang des essarts est fermé cette saison pour cause de vidange.

TARIFS

	ADULTES (16 ans et plus)	ENFANTS (8 à 15 ans)
Carte journalière	10 €	4 €
Carte mensuelle	34 €	16 €
Carte annuelle	72 €	25 €

TARIF GROUPE : 2 € par personne

JOURS D'OUVERTURES

Du 7 février au 20 juin et du 21 septembre au 29 novembre 2009 inclus : lundi, mercredi, vendredi (sauf jours de lâchers), samedi, dimanche et jours fériés. Du 21 juin au 20 septembre: tous les jours.

A CHACUN SA PÊCHE !

- **Une initiation gratuite** à la pêche a été organisée pour les enfants jusqu'à 14 ans le samedi 16 mai.
- **Pêches de nuit en "no kill"** pour les carapistes à :
 - **Bossieu** : les 6 et 7 juin.
 - **Faramans** : les 20 et 21 juin, 4 et 5 juillet, 8 et 9 août, 5 et 6 septembre.
 - **Nantoin** : les 25 et 26 juillet, les 22 et 23 août.
- **Pêche aux brochets** : le samedi 7 novembre à Bossieu et Faramans.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez le service éco-tourisme par mail : service.eco-tourisme@cc-bievre-liers.fr, par téléphone : 04 74 20 84 13 ou par fax : 04 74 20 95 99.



Sous la houlette de Pierre Eisler, Vice-Président du Pays de Bièvre-Liers, le Président, les élus de la commission économie/tourisme et les élus cotois étaient conviés le 25 mars dernier en fin d'après-midi à visiter DNA et La Coopérative La Dauphinoise. Une présentation commentée des installations et des activités a permis à chacun de constater la qualité du site. Performance, fiabilité, sécurité, traçabilité sont autant d'adjectifs qui caractérisent le groupe. Roland Primat, Président de la Coopérative a rappelé les intérêts du choix de regroupement des activités à La Côte Saint André et a souligné les excellentes relations entretenues avec les élus du territoire. Jean-Pierre Barbier a, quant à lui réaffirmé, tout son soutien à cette entreprise.



Aqualib' prêt pour la saison estivale !

Nettoyé, récuré, désinfecté du sol au plafond entre le 30 mars et le 8 avril, Aqualib' a réouvert ses portes le 9 avril dernier pour les vacances de Pâques. Parcours aquatiques, relais, chasses aux trésors... petits et grands baigneurs se sont déjà vu proposer différentes activités en attendant l'arrivée de l'été. La piscine sera d'ailleurs ouverte tous les dimanches de juin.

Si vous venez en famille, n'oubliez pas que les abonnements proposés vous permettent de bénéficier de prix très doux.

Pas de collecte des plastiques agricoles

Habituellement organisée en mars par la chambre d'Agriculture, la collecte des plastiques agricoles n'a pas eu lieu, faute de débouchés concernant la valorisation de ces déchets. La prochaine est envisagée pour l'automne.

ERRATUM

Contrairement à ce qui a été indiqué sur le "collecte infos" distribué dans le dernier Bièvre-Liers Infos, la déchèterie de Nantoin n'est pas ouverte le vendredi.

Foisonnement culturel en Pays de Bièvre-Liers

La commission culture du Pays de Bièvre-Liers s'active. Depuis le début de l'année, les habitants de la communauté de communes ont pu assister à un spectacle par mois. Retour sur un début de saison hétéroclite et musical.

12 JUIN - PAJAY - 20H30

"Grand-mère aussi faisait du cirque"

Créé sur le territoire, ce spectacle imaginé par la compagnie Alter-Nez sera représenté à Pajay les 12, 13 et 14 juin prochains. Brézins l'accueillera les 19 et 20 juin. Comme en mars dernier, les comédiens rencontreront les élèves des écoles sous leur chapiteau.



En mai, fais ce qu'il te plaît...



Il est de tradition en Isère de chanter le "mai". Ainsi, le 30 avril au soir les jeunes gens vont de maison en maison chantant "le mai" à ceux qui veulent bien leur ouvrir la porte. En échange, ils reçoivent des œufs qui seront cassés pour une

omelette dégustée sur la place du village.

Inspirés par cette tradition, les membres de la commission culture et l'Ensemble Carpe Diem ont organisé des spectacles les 1, 2 et 3 mai.

Le 1^{er} mai à Bossieu, à l'heure de l'apéritif et de la pause pour les courses de caisse à savon,

des extraits du spectacle se sont fait entendre aux oreilles des compétiteurs ou simples badauds participant à cette fête du village.

Le 2 mai à Nantoin, salle de concert et chaises en bois pour les nombreux spectateurs du Pays de Bièvre-Liers venus se ravir au rythme des "Ballets russes et Nuits d'été", un itinéraire musical et chorégraphique sur le thème de l'amour et de la comédie de la mort. "Où voulez vous aller ?" a demandé l'Ensemble Carpe Diem, à l'image de la question posée conjointement par Hector Berlioz et Théophile Gautier dans *l'île inconnue*.

Le 3 mai, Semons vers 12 h alors que se préparait l'omelette sur la place du village, de nouveau les notes et la danse de l'Ensemble Carpe Diem ont repris leur rythme et leur mélodie pour le plus grand plaisir de tous.

MARS 2009

Résidence sous chapiteau

Installée sous chapiteau quatre semaines durant à Faramans pour préparer leur nouveau spectacle, la compagnie de cirque Alter-Nez a relevé le rideau pour inciter les habitants à venir à leur rencontre. Au programme : ateliers et visite du chapiteau pour les élèves de Faramans, répétition publique pour les compagnies de théâtre amateur de Brézins, la Frette et Ornacieux-Balbins. Un beau moment d'échanges où chacun a pu découvrir, se découvrir et progresser.

21 MARS

Les 7 familles sur la "départementale 66"

Le temps d'une soirée, le 21 mars dernier, la compagnie des 7 familles a investi le chapiteau d'Alter-Nez : une soirée musicale avec "Départementale 66" pour croquer, avec humour, la vie de musiciens après 20 ans de carrière, de galère, de succès et d'amitié.

27 FÉVRIER

Tram des Balkans en concert



De mémoire de Frettois, on n'avait pas vu cela depuis longtemps. Le groupe Tram des Balkans a enflammé la salle des fêtes de La Frette le 27 février. Avec une musique aux

influences à la fois Rom et Tzigane, les cinq musiciens ont fait preuve d'une belle générosité qui a conquis petits et grands. Vite un nouveau concert !

24 JANVIER

Orféerie dans la Bièvre

Devant une salle des fêtes bien remplie, les six musiciens de Carpe Diem ont joué leur spectacle "Orféerie" le 24 janvier dernier. Celui-ci est venu clore l'intervention du sextet dans les écoles primaires et maternelles de Brézins, Gillonnay, Saint-Hilaire-de-la-Côte et La Frette pour une première sensibilisation aux instruments et à l'univers de l'opéra.

Après le festival Berlioz qui donnera lieu à un numéro spécial de Bièvre-Liers Infos, une nouvelle saison culturelle commencera en septembre.